



BULLETIN D'ADHÉSION 2021/2022

ASSOCIATION EQUINALIERE

Ecurie de Nalière - La Marmette – 33360 Carignan de Bordeaux - 06 82 57 40 50

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901 A remplir

par l'adhérent(e) (exemplaire à conserver par l'association) :

Prénom :

Nom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal : **Ville** :

Tél :

Email :@.....

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'ASSOCIATION EQUINALIERE.

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts qui sont mis à ma disposition sur simple demande. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Le montant de la cotisation est de **5€**, payable par chèque uniquement.

Pour les familles de 3 membres et plus, la cotisation annuelle forfaitaire est de 15€ par famille

Si j'entre dans la catégorie ci-dessus, je prends en compte l'aménagement de ma cotisation et ne verse que la somme réduite au titre de ma cotisation.

AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de notre association, des photos ou vidéos de votre enfant peuvent être utilisées en vue du promouvoir nos activités.

Nous sollicitons donc votre autorisation. Cochez cette case si vous vous autorisez la publication d'une photo ou vidéo :

Adhérent majeur

Adhérent mineur

Fait à....., le.....

Signature (Faire précéder de la mention "Lu et approuvé")

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, veuillez adresser votre demande par mail à l'adresse equinalière@gmail.com.

REÇU POUR ADHÉSION

A remplir par l'association (exemplaire à remettre à l'adhérent) :

Je, soussignée, Christine Reverte, déclare par la présente avoir reçu le bulletin

d'adhésion de :

Prénom : **Nom** :

ainsi que sa cotisation.

L'adhésion du membre sus-nommé est ainsi validée. Ce reçu confirme la qualité de membre du postulant, et ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association.

Fait à, le

La Présidente (ou son représentant) :